

SAINT-BARTHÉLEMY D'AGENAIS

Les écoles de musique de St-Barthélemy, Tonneins et Clairac à l'unisson

L'Ecole de Musique St-Barthélemy-Miramont a tenu la semaine dernière son assemblée générale où s'est affichée la bonne santé de l'association. 42 élèves (dont cinq adultes) y apprennent le solfège pour les enfants, et la pratique d'un instrument qui peut être guitare, batterie, synthétiseur, piano, trompette ou encore accordéon; les tout-petits peuvent y pratiquer l'éveil musical.

Déjà partenaire avec la commune de Miramont où ont lieu des cours, l'Ecole intercommunale de St-Barthélemy mutualise maintenant ses moyens avec celles de Clairac et Tonneins. Autour d'un programme pédagogique, d'évaluations, de concerts, et à terme de professeurs communs, l'union fera la



L'audition du mois de juin se tiendra désormais avec la participation de musiciens des Ecoles de Musique de Clairac et Tonneins. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: ARCHIVES)

force. Et elle satisfait déjà les élus départementaux désireux de regrouper ces structures au cœur du même schéma culturel.

Des auditions communes

Ainsi, dans le cadre de cette

mise en réseau, les élèves de Tonneins, Clairac et Saint-Barthélemy participeront, suivant leur niveau, à différents rendez-vous: l'audition de Noël, avec tous les élèves, le mercredi 18 décembre à 17h au centre

culturel de Miramont (entrée libre); à Clairac le 12 mars à 18h; à Miramont-de-Guyenne pour l'audition du joli mois de mai à la maison de retraite; à Tonneins le 7 mai à 20h30 à la Manoque (spectacle de Starmania, entrée payante), et pour la fin de d'année scolaire, le vendredi 13 juin au centre culturel de St-Barthélemy d'Agenais, avec en clôture l'Orchestre d'Harmonie de Tonneins.

A l'issue de cette assemblée, Magali Gary, la présidente, a été reconduite dans ses fonctions, et Céline Luby, secrétaire, a été remerciée pour la création du site Internet qui donne tous les renseignements nécessaires, à l'adresse: <http://ecolemusiquest-barthelemydagenais.jimdo.com>

V. N.